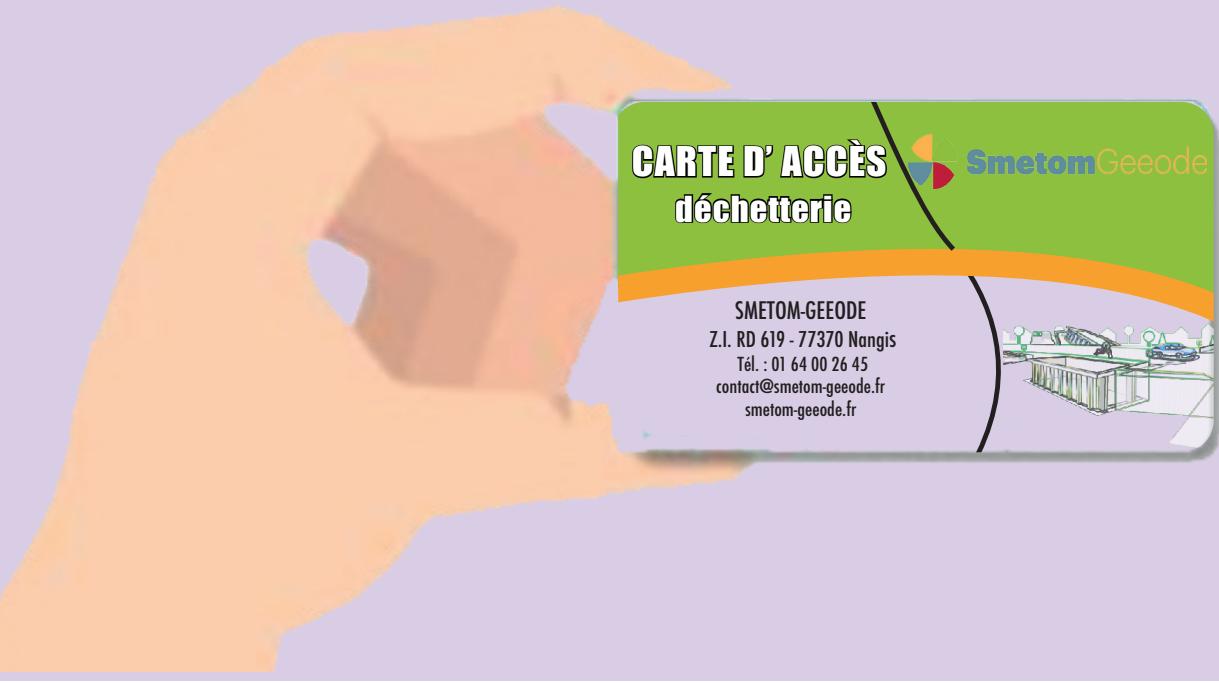


Collectivités du territoire

Je présente ma carte d'accès



L'accès aux déchetteries et végèteries est gratuit pour les collectivités et pour certaines associations d'utilité publique titulaire d'une convention avec les collectivités résidant sur le territoire du SMETOM-GEEODE.

Par dérogation pour les établissements du territoire.
Ne sont pas concernés par la tarification en cas de dépassement (comptabilisation à l'année).

Doivent respecter le nombre de passages journaliers.

Une carte d'accès est nécessaire pour déposer vos déchets !
Cette carte est gratuite.

Besoin de plus d'infos ?
Flashez-nous !



Où obtenir ma carte ou une nouvelle carte ?

DEUX SITES VOUS ACCUEILLENT.

La déchetterie à Provins, Chemin des Grattons.
Aux heures d'ouverture de la déchetterie.

Le siège du SMETOM-GEEODE.

Z.I - RD 619 - 77370 Nangis.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le samedi matin de 9h à 12h

Fermé les jours fériés, les samedis en juillet et août, les samedis et lundis des week-ends de Pâques et de Pentecôte.

Par dérogation « Délibération N° 18.10.12 ». Toute personne ne pouvant venir au siège s'adressera à sa mairie qui nous contactera.

Dois je présenter des documents ?

Veuillez vous munir d'un document comportant l'adresse du local technique de la commune.

En cas de perte, de vol ou de dégradation

Il sera nécessaire de se rendre au siège ou à la déchetterie à Provins pour obtenir une nouvelle carte qui vous sera facturée 30 € TTC.

Une facture sera établie et sera adressée directement à l'adresse donnée.

Délibération N° 19-06-03

Vous devez vous munir des documents cités ci-dessus.

Astuces pour optimiser mon passage en déchetterie

- 1)** Je vérifie les horaires d'ouverture.
- 2)** Je prépare ma carte d'accès.
- 3)** J'organise mon chargement par type de déchets.
- 4)** Dès mon arrivée je présente ma carte à l'agent.
- 5)** Évaluation de mon chargement par l'agent.
- 6)** Je respecte les indications du personnel présent et le sens de circulation.

Conditions et tarifs applicables pour le dépôt d'amiante

Délibération en vigueur

- Uniquement sur rendez-vous à la déchetterie à Provins après avoir fait une demande sur le site internet.
- Tarif : un dépôt gratuit de 50 kilos / an.
Au-delà, le tarif sera spécifié dans la charte d'engagement.
- Un contenant protégé obligatoire sera fourni et facturé au prix unitaire indiqué dans la charte.

Appart des végétaux en végèterie

Afin de préserver une bonne affluence sur nos sites, les services techniques des communes doivent déposer leurs végétaux uniquement dans les végèteries présentes sur le territoire et sur le site de la déchetterie située à Provins :

1) Aux végèteries de Gouaix et Nangis et à la déchetterie de Provins

Végétaux acceptés : tontes de gazon, feuilles, fleurs, brindilles, arbustes, branches de 3 cm de diamètre maximum.

Limité à 5 m³ par dépôt selon délibération en vigueur

2) À la végèterie de Vulaines-lès-Provins

Végétaux acceptés : tontes de gazon, feuilles, fleurs, brindilles, arbustes, branches troncs et souches sans limite de diamètre.

Les troncs et souches doivent être déposés séparemment.

Les dépôts sont sans limite de volume

Dans la limite des nombres de passages journaliers.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES ET VÉGÈTERIES

BETON-BAZOCHE, BRAY-SUR-SEINE, GOUAIX, JOUY-LE-CHÂTEL,
MORMANT, NANGIS, PROVINS, VERNEUIL L'ÉTANG,
VILLIERS-SAINT-GEORGES, VULAINES-LÈS-PROVINS

LUNDI	FERMÉ	13 H 15 - 17 H 00
MARDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
MERCREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
SAMEDI		8 H 30 - 17 H 00
DIMANCHE	FERMÉ	

Toutes les déchetteries et végèteries sont fermées les jours fériés, les dimanches et Lundis de Pâques et Pentecôte compris.

Informations complémentaires

Sont concernés les :

- Écoles maternelles et primaires
- Collèges
- Lycées
- CFA
- Internats d'excellence
- EPMS
- Services techniques des mairies
- Services techniques des Communautés de Communes
- Services de la voirie du Département



SMETOM-GEEODE
RD 619 77370 NANGIS
01 64 00 26 45

